

conséquence.

Au cours de la session, l'Église orthodoxe de Géorgie a également motivé sa demande d'élévation au 6^e rang des saints dyptiques de toutes les Églises orthodoxes. L'Église orthodoxe de Chypre a demandé l'inscription de son Primat à un rang plus élevé des dyptiques. Les membres de la commission ne sont cependant pas parvenus à un accord unanime sur ces questions, de même que sur la question de la différenciation constatée dans les saints diptyques, relativement à l'inclusion d'Églises non reconnues sur un plan panorthodoxe comme autocéphales.

Conformément au 16^e article du Règlement des rencontres préconciliaires pan-orthodoxes, tous les documents doivent être acceptés à l'unanimité.

Les délégations orthodoxes suivantes ont pris part aux travaux de la commission :

Patriarcat de Constantinople : le métropolite Emmanuel, l'archimandrite Bartholomée (Samaras), le protopresbytre Georges Tsetsis ;

Patriarcat d'Alexandrie : le métropolite Serge du Cap de Bonne-Espérance, l'archimandrite Nicolas (Ioannidis) ;

Patriarcat d'Antioche : le métropolite Jean d'Europe occidentale et centrale, Georges Gandour ;

Patriarcat de Jérusalem : le métropolite Isyhios de Capitoliade, le protopresbytre Georges Dragas ;

Patriarcat de Géorgie : le métropolite Guerassime de **Zougdid** et Tsaishi, le métropolite Théodore de d'Akhaltzikhe et Tao-Klarjeti, l'archiprêtre Georges Zviadadze ;

Patriarcat de Serbie : le métropolite Amphiloque du Montenegro et du Littoral, l'évêque Irénée de Bačka ;

Patriarcat de Roumanie : George Grigoritsa secrétaire de la chancellerie du Saint Synode ;

Patriarcat de Bulgarie : le métropolite Cyrille de Varna et Preslav, le professeur Pavel Pavlov ;

Église orthodoxe de Chypre : le métropolite Georges de Paphos, le chorévêque Christophore de Karpasias ;

Église orthodoxe de Grèce : le métropolite Ignace de Dimitriade, le protopresbytre Stéphane Avramidis ;

Église orthodoxe d'Albanie : le métropolite Dimitri de Gjirokaster, Pirros Kondilis ;

Église orthodoxe de Pologne : l'archevêque Jérémie de **Wrocław** et **Szczecin**, le prêtre André Kouzma ;

Église orthodoxe de Tchéquie et de Slovaquie : l'archevêque Georges de Michalovce.

Le secrétariat de la commission se composait du métropolite Jérémie de Suisse et du professeur Vlassios Phidas (Patriarcat de Constantinople).

Source: <https://mospat.ru/fr/news/55947/>